



Municipalité de Saint-Jacques

OFFRE D'EMPLOI (ÉTUDIANT)

ANIMATEURS OU ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR

Située dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter des étudiants ou des étudiantes pour effectuer l'animation du camp de jour pour l'été 2020.

FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants d'âge primaire (5 à 12 ans) ;
- Assurer la sécurité des enfants lors des activités et des sorties ;
- Élaborer une programmation d'activités pour son groupe d'âge ;
- Animer une variété d'activités ;
- Accomplir toute autre tâche connexe ;
- Être disponible pour travailler lors des événements spéciaux : Fête nationale, cinéma plein air, etc.

EXIGENCES

- Être aux études à temps plein au niveau collégial dans un domaine relié à l'emploi ;
- Être disponible du 8 juin au 14 août 2020 ;
- Être disponible pour les deux fins de semaine de formation ;
- Être disponible pour travailler le 24 juin lors de la célébration de la Fête nationale ;
- Être disponible pour travailler lors des soirées d'inscriptions (31 mars et 1^{er} avril)
- Avoir de l'expérience comme animateur (un atout) ;
- Avoir suivi et réussi la formation DAFA (un atout) ;
- Avoir son attestation en secourisme d'urgence et RCR valide (un atout) ;

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Dynamisme et entregent ;
- Jugement et discipline ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Écoute et bonne habileté à communiquer ;
- Bon esprit d'équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein 40 heures par semaine ;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard, le dimanche 9 février 2020** à :

Mme Josée Favreau
Directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
josee.favreau@st-jacques.org

**La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
À compétence égale, nous favoriserons les candidatures de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis.
Seules les personnes retenues seront contactées.**